



## **BLAINVILLE : une ville inspirante, des gens passionnés!**

La Ville de Blainville représente un employeur de choix. Résolument tournée vers l'avenir, Blainville est reconnue pour son dynamisme, ses projets novateurs et la diversité des services qu'elle offre à la population. Plus de 450 employés et 250 étudiants travaillent à la ville, et ce, dans divers domaines de carrière.

**Vous souhaitez joindre une municipalité inspirante? Bienvenue à Blainville!**

### **JARDINIER – JARDINIÈRE**

Référence : **J0216-1051**

#### **Description**

Tailler les arbres de petit à moyen calibre et les arbustes selon le temps de floraison. Diviser, planter, entretenir et rabattre les vivaces. Planter des annuelles. Entretenir les plates-bandes. Créer de nouveaux aménagements.

#### **Exigences**

Posséder un diplôme d'études professionnelles ou collégiales dans le domaine de l'horticulture ornementale. Être en très bonne forme physique. Posséder un permis de conduire classe 5.

#### **Salaire**

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols bleus, classe 10.  
25,07 \$/heure à l'échelon 1 de la classe, plus 7,20% d'avantages sociaux.

#### **Horaire de travail**

2 postes, du lundi au jeudi de 7 h à 17 h, d'avril à novembre 2016  
1 poste du mardi au vendredi de 7 h à 17 h, d'avril à novembre 2016  
2 postes de fin de semaine : du vendredi au lundi de 7 h à 17 h, d'avril à novembre 2016

### **Pour postuler**

Consultez la section *Blainville Emploi* sur le site Internet de la Ville de Blainville et postulez en ligne au plus tard le **13 mars 2016**.

**[emplois.ville.blainville.qc.ca](http://emplois.ville.blainville.qc.ca)**

Seules les candidatures reçues en ligne via la section *Blainville Emploi* du site Internet seront considérées.

La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.